VOL. LIII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 7 MAI 1924 — No. 24

**ABONNEMENTS**
Canada, par année ............$1.00
Etats-Unis, par année ......... 1.50
Europe, par année ............ 2.50

**Tarif des Annonces**
Par pouce ———————— 50 sous

**ANNONCE LEGALES**
1ère insertion, parligne ......12 sous
Chaque insertion subséquente 8 sous

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 50 sous chacune. Petites annonces, 50 sous.

# LE MANITOBA

## JOURNAL HEBDOMADAIRE.

**LE MANI[illegible] A**
EST PUBLIE ET I[illegible]
TOUS LES MEI[illegible]IS

Toutes communicati[illegible]cernant le journal ou l'imprime[illegible] ont être adressées :

Le Mani[illegible]
Publié par A. [illegible]N
42, Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : 1235



## NOUVELLES DE FRANCE

### La Menace Allemande

M. Poincaré, dans ses réponses aux interpellateurs, à la Chambre, avait raison de souligner plus particulièrement l'attitude de l'Allemagne et l'obligation où vont se trouver les alliés de décider par quelles mesures économiques ou autres on doit amener une solution à la question des réparations.

Au fur et à mesure qu'on approche du moment où le rapport des experts va être examiné et sérieusement épluché par la Commission des réparations, l'Allemagne intensifie ses manifestations de chantage.

Il y a quelque temps, pour s'attirer la bienveillance de ces mêmes experts, les leaders allemands avaient le mot d'ordre de se montrer pacifiques, pleins de bonne volonté, pénétrés du désir d'exécuter les engagements du Reich. Depuis qu'ils sentent que l'heure va sonner où l'Allemagne devra s'exécuter, les masques sont rejetés.

Munich a acquitté Ludendorf qu'on a acclamé, Berlin a refusé aux alliés la reprise du contrôle militaire ,les idées de revanche s'affirment au grand jour et dans les discours du chancelier, comme dans ceux de M. Stresemann, on remet en question les responsabilités de la guerre, pour en écarter les charges.

Ecoutez-le parler, le chancelier allemand: "Le reproche d'une culpabilité dans la guerre brule profondément le coeur du peuple allemand qui se sait, après un examen de conscience scrupuleux, pur de toute culpabilité. C'est un mensonge de dire que le peuple allemand porte seul la responsabilité de la guerre. C'est en état de légitime défense, nous en avons l'absolue conviction, que nous avons recouru aux armes. On accuse le gouvernement de ne pas attaquer de front ce mensonge, ce n'est pas juste. Sans arrêt, on rassemble et on étudie les matériaux historiques. Toute une série de publications inattaquables ont été effectuées. Nous continuerons tranquillement de donner les preuves du fait que ni l'Allemagne, ni le peuple allemand, encore bien moins, ne peuvent être accusés d'avoir voulu ou provoqué la guerre. Ce n'est que par ce progrès constant de la vérité, que nous vous libérerons du mensonge des responsabilités, que nous a imposé un monde malintentionné.

"Un jour viendra où l'univers reconnaitra l'injustice de cette accusation et de la violence la plus insupportable que nous ait infligée le traité de Versailles".

On devine la tactique. C'est en victime que veut se montrer l'Allemagne. Comment, dans ce cas, l'obligerait-on à payer les réparations d'une guerre qu'elle n'a entreprise que pour se défendre?

C'est pour se défendre que l'Autriche a écrasé la Serbie, que l'Allemagne a envahi la Belgique qui la menaçait et jeté ses armes contre la nôtre qui s'était reculée de la frontière pour mieux attaquer les Allemands! Quel cynisme dans le mensonge!

Les deux passages suivants sont particulièrement à citer: "Nous avons été et sommes adversaires de la politique d'exécution. Nous avons été et sommes prêts, dans la mesure des possibilités économiques et sociales, à consentir les plus lourds sacrifices, si on nous trace enfin une limite définitive aux exigences de nos ennemis..."

"Le parti populiste allemand combat sous les anciennes couleurs impériales noir, blanc, rouge; il espère une résurrection de puissance et de grandeur allemandes, sous un Empire populaire allemand."

Comment s'étonner alors, de cette campagne de revanche, quand les allemands y ont été si bien encouragés par la faiblesse des ministères anglais et, de France, par les partisans d'un internationalisme révolutionnaire, qui trouvent malheureusement un appui dans les pactes électoraux du parti radical-socialiste!

On compte, en Allemagne, sur le résultat de ce cartel, et il faut croire qu'elle s'en est assuré la bienveillance, pour accepter comme elle le fait, sa résistance à exécuter ses obligations. "La volonté de la France ne faiblira pas" a déclaré M. Poincaré. Oui, mais à la condition que ne faiblisse pas, non plus, celle des élus du prochain scrutin.

J. L.

## POUR UNE COMMISSION DU TARIF

"L'Economiste Canadien" est d'avis que toute cette question du tarif devrait être remise aux soins d'une commission pour étude, avec conclusions et recommandations transmises de temps en temps au Gouvernement. Les raisons que cette revue ommerciale donne pour qu'il en soit ainsi sont nombreuses, et nous paraissent justifiées. L'instabilité du tarif au Canada vient du fait que tout dépend des rivalités politiques. Or rien n'est plus instable que des ambitions politiques. Attendre de la politique seule le développement de nos intérêts industriels, ou la protection raisonnable du public consommateur, est d'une grave imprudence. La politique n'est pas de taille à départir avec désintéressement et equité les droits du producteur et du consommateur. Une commission indépendante, et composée d'experts deviendrait un guide plus sur auprès du gouvernement pour décider de toutes ces questions du tarif.

Nous ne savons pas encore quel sort la Chambre des Communes réserve aux motions qui censurent l'attitude du gouvernement à propos des changements tarifaires proposés par les fermiers amis de M. King. Une chose certaine est que dans cette question vitale du tarif, M. King ne parait avoir eu en vue que de se créer des partisans dans l'Ouest, et de s'assurer par ce moyen la majorité qui lui est nécessaire pour détenir le pouvoir un certain temps encore. Nous estimons que ce mobile du chef libéral est mesquin et inadmissible, quoique puisse en penser le "Toronto Star" qui trouve que la tactique du premier ministre est correcte.

Le "Toronto Star" défend l'attitude du ministère en ces termes:

"....Il y a en Chambre, dit-il, une députation élue par l'électorat canadien avec mission de légiférer et d'administrer pour un laps de temps déterminé; si la majorité parlementaire décide d'abaisser le tarif douanier, elle a le droit aussi bien que le pouvoir de l'entreprendre, quitte, aux élections prochaines, à en être blâmée ou approuvée par la voix du peuple."

De son côté, "L'Evènement" qui désapprouve cette manière de voir du "Toronto Star" dit que l'argumentation ne saurait valoir en faveur du cabinet actuel, parce que, en abaissant le tarif, il manque au double engagement pris devant l'électorat et devant le Parlement.

"En 1921, écrit l'"Evènement", M. King a triomphé grâce à l'appui des protectionnistes et il a obtenu cet appui en s'engageant publiquement, avec ses collègues les plus en vue, à pratiquer une politique de protection tarifaire modérée. En 1923, en présentant son dernier budget, M. Fielding, l'économiste le plus en vue du parti libéral, s'engageait plus catégoriquement encore à stabiliser le tarif douanier, de façon à enlever à l'industrie toute incertitude quant à l'avenir. Le gouvernement avait bien la puissance de manquer à ses engagements d'honneur, mais il n'en avait pas le droit."

Ceci est rigoureusement vrai. Autrement cette variation d'attitude quant au tarif, de la part du gouvernement devient une menace perpétuelle pour, non seulement le développement, mais même l'existence de l'industrie canadienne. Le capital canadien ou étranger, hésitera à encourager telle et telle de nos industries, du moment qu'on ne sait plus d'une année à l'autre si l'intérêt politique du parti au pouvoir assurera la raisonnable protection de telle industrie, ou en provoquera la noyade sous la concurrence étrangère. Il n'y a donc plus d'entreprise industrielle un peu sérieuse qui tienne.

Et alors, pour remédier à ce misérable état de choses, nous trouvons que la proposition de créer une commission permanente du tarif, commission suffisamment indépendante de la politique pour ne pas être forcément liée au sort du gouvernement actuel ou prochain, serait absolument désirable.

Nous ne devons pas perdre de vue que l'industrie américaine trouve dans les limites de son propre pays le marché énorme qui suffit à écouler sa marchandise. Cette surabondance de production permet une fabrication à prix moindre qu'au Canada. Par contre notre marché canadien est restreint, et nos industriels doivent forcément tenir compte de cette limite de consommation nationale. Cette situation est donc complexe et demande, pour être équitablement résolue dans un sens juste pour l'intérêt canadien, plus de doigté et surtout plus de générosité que ne comporte l'égoïste politique de partis.

Comme le dit "L'Economiste canadien", ceux qui envisagent ce problème du tarif sous l'angle des intérêts électoraux n'y voient qu'une occasion d'opposer théoriquement deux classes de la société: les industriels, qui tirent parti d'un tarif élevé; les agriculteurs qui en souffrent. Mais la question est loin d'être aussi simple. Il faut empêcher qu'un mur infranchissable permette aux industriels de faire fortune aux dépens de la masse des consommateurs. C'est entendu. Mais il serait absurde de combattre indistinctement toute mesure tarifaire pour des considérations de classe.

"Il est indéniable, dit encore le même organe commercial, que sans aller dans cette voie jusqu'à l'abus, l'industrie manufacturière du Canada a besoin d'une certaine mesure de protection: le tarif compense les avantages que sa rivale des Etats-Unis tire de son marché immense. Mais cette protection ne profite pas aux seuls industriels, au détriment du reste de la nation. Les intérêts ne sont pas divisés par groupes, comme le prétendent les démagogues. Il y a solidarité et inter-indépendance entre tous les habitants d'un pays. L'industrie et le commerce qui en dépend, font vivre directement la multitude des ouvriers et des employés et indirectement toutes les autres classes, puisqu'ils créent le pouvoir d'achat indispensable à tous. La vie économique forme un tout harmonieux dont on ne peut dissocier les éléments sans créer un déséquilibre."

Et alors, la conclusion est que cette question du tarif ne doit plus être un atout dans le jeu des partis, mais bien au contraire, considérée ce qu'elle est véritablement, soit: un problème économique. Or un problème économique, pour être étudié sous toutes ses faces, et résolu dans le meilleur sens, doit relever d'une commission composée de nos meilleures compétences dans les choses de l'industrie et du commerce. Ce haut tribunal du tarif devrait pouvoir discuter et juger hors la portée des intrigues de la politique.

"Pourétabli r avec justice et exactitude la mesure de protection dont a besoin chaque branche de la production, ce qu'il faudrait, écrit "L'Economiste canadien", c'est une commission qui, grâce à sa connaissance de la situation générale et des conditions particulières de nos principales industries, serait en mesure d'apprécier la démonstration des partisans et des adversaires de toute mesure tarifaire ancienne ou nouvelle, et de communiquer au gouvernement et au parlement des avis éclairés et motivés."

Cela vaudrait mieux sans doute que de laisser plus longtemps l'avenir de notre industrie canadienne dépendre uniquement de la fantaisie d'un chef de parti politique, qui lui dépend à son tour de la goinferie de partisans d'occasion. Le sort du tarif devrait relever d'un autre mobile que celui de tenir la place chaude au gouvernement King grâce aux complaisances faites aux libre-échangistes de l'Ouest.

(Le Bien Public) Joseph BARNARD

## LE CANADA TRAHI

En égard au fait que le Gouvernement Fédéral a jusqu'ici refusé de prendre aucune mesure sérieuse pour la protection et la conservation de ce qui reste de notre héritage forestier autrefois si grand, je sens que le jour est venu où il m'incombe, à moi Canadien, ayant une pleine connaissance des faits, de dire au public canadien, au moins une partie de l'histoire de cette déplorable situation, sans merci pour personne. D'une manière ou d'une autre, nous devons avoir, au pays, une panique forestière; la chose est arrivée dans la vie de chaque nation, et plus vite elle arrivera au Canada, plus grande sera la partie à sauver.

### Diminution alarmante des estimés du bois de pulpe

Les Canadiens vivent aujourd'hui dans un paradis de fous. Nos ressources forestières diminuent avec une rapidité effroyable. Ces faits ne peuvent être cachés aux Canadiens plus longtemps.

Dans les estimés du gouvernement, où le bois debout est porté à cinq cordes par acre, il ne se trouve actuellement que de 7 dixièmes à une corde ou une corde et quart de bois de pulpe par acre.

En plus de nos grands feux, des pertes causées par les insectes et le vent, nos grandes étendues forestières sont, dans la moyenne de 75 pour cent, affectées par le champignon, maladie contre laquelle il n'y a pas de remède.

Je ne parle pas là, de lots de cent ou de mille acres, mais bien des grandes étendues déboisées par nos compagnies de papier, en comprenant la terre perdue dans leurs limites. L'exemple le plus récent de cet avancé, est une limite à bois dans Ontario, où le bois debout avait été évalué à sept billions et demi de pieds et où un relevé récent de ces mêmes limites, par le gouvernement d'Ontario, a démontré qu'aujourd'hui, il n'y a pas plus d'un billion et demi de pieds. Je pourrais vous citer exemple sur exemple de l'existence de cette différence entre l'estimé de bois debout, dans ces limites, et la quantité qui s'y trouve réellement. La moyenne de production représente environ un cinquième de l'estimé original. Cette diminution dans l'estimé est causé par la perte croissante en ces dernières années, perte qui a pour sa cause le feu, le champignon, les insectes et le vent. Dans les grandes étendues de forêts dans l'Ontario, le Québec et le Nouveau-Brunswick, 75 pour cent des arbres supposés vivants sont attaqués par le champignon — un des plus subtil et plus mortel ennemi des forêts que les vers ou tout autre insecte; ennemi qui ne peut être comparé qu'à la tuberculose chez l'homme; ses ravages intérieurs sont presqu'imperceptible, et bien que l'enveloppe de l'arbre puisse sembler saine, l'intérieur de l'arbre est pratiquement détruit. Une espèce de champignon s'attaque aux racines mêmes de l'arbre et sur de grandes étendues on a découvert une moyenne de 90 pour cent des arbres atteints par cette variété de champignon. Dès qu'un arbre de la forêt a été attaqué par ce champignon, son sort est décidé, et, ce qui est sérieux c'est que 60 à 75 pour cent des arbres d'une forêt sont atteints par cette maladie, la balance, ou 25 pour cent, est condamnée aussi surement qu'une population dont 75 pour cent souffrirait de la tuberculose où il serait impossible d'isoler les cas, où tout le monde vivrait ensemble, toussant et crachant les uns sur les autres, ce qui arrive exactement dans les forêts où le vent disperse les spores du champignon sur les arbres vivants aussi bien que sur les arbres morts. La plus petite défectuosité dans un arbre, telle qu'une branche cassée, ou la plus petite ouverture exposant le bois de l'arbre est suffisante pour causer le développement de ces spores, de sorte que nos grandes étendues de forêts adultes ou à la veille de ma-

(A suivre en page 4)

## LE DR. MANION SUR LE BUDGET

L'hon. Dr. Manion, ancien ministre du rétablissement civil dans le cabinet Meighen, a prononcé au cours de l'après-midi un violent réquisitoire contre la politique tarifaire du gouvernement. Cette politique, dit-il, en est une de mauvaise foi, de tricherie et d'échappatoires. C'est une histoire de promesses brisées et elle n'a été adoptée que pour "attirer le vote de l'Ouest aux dépens de l'Est industriel".

M. Manion a dit que le budget Robb est un avant-coureur du libre-échange et qu'il aura pour résultat un encouragement aux industriels américains, des ennuis pour nos industriels, un exode des Canadiens et la restriction du marché local. L'ouest, dit-il, ne souffre pas de la protection. Ses ennuis viennent de quatre causes: la dépression du marché européen, la difficulté des transports, les conditions défavorables des changes commerciaux et le manque de crédits appropriés.

Le libre-échange, ajoute-t-il, ferait au Canada un apanage industriel des Etats-Unis. "Les Canadiens travailleraient, peineraient, laboureraient pour les Américains. Cette politique amènerait un exode de tellement désastreux que "celui des enfants d'Israel decrit par la bible ne paraitrait plus en comparaison, qu'une parade de fermiers-unis dans les rues de Toronto". Pour les Canadiens-français, "elle signifierait la perte de ses droits qui leur sont plus chers que l'indépendance industrielle."

M. Manion dit que, depuis quatre ans, 2,300 usines durent fermer leurs portes au Canada.

Un vif débat s'engagea entre l'orateur et les hon. MM. Stewart et Graham, lorsque M. Manion déclara que les pays protectionnistes avaient pris une part brillante durant la dernière guerre. Les ministres tentèrent de lui faire dire, pour le mettre en mauvaise posture, que l'Angleterre, libre-échangiste, n'avait pas fait son devoir. M. Manion reprocha à ses adversaires de s'abriter derrière le drapeau, lui-même veut bien brandir un drapeau, mais seulement celui du Canada.

A la fin de son discours, l'ex-ministre déclara que l'est industriel paie 96 p.c. de l'impôt sur le revenu et 75 p.c. des droits de douanes. Il demande que l'harmonie règne entre toutes les parties du pays. Il avait déclaré auparavant que les marchandises à bon marché et la pauvreté vont de pair et il cite l'exemple de Londres. Aux Etats-Unis, ajoute-t-il, la vie est tres chère, et, cependant de grandes quantités d'immigrants vont s'y établir.

La Presse

## LA DEMOCRATIE CHRETIENNE

### Elle travaille à l'union de toutes les classes

De la même facon, il faut mettre la démocratie chrétienne à couvert d'un autre grief à savoir qu'elle consacre ses soins aux intérêts des classes inférieures, mais en paraissant laisser de côté les classes supérieures, dont l'utilité n'est pourtant pas moindre pour la conservation et l'amélioration de l'Etat. Cet écueil est évité grâce à la loi chrétienne de charité, nous parlons si souvent. Celle-ci ouvre ses bras pour accueillir tous les hommes, quelle que soit leur condition, comme étant les enfants d'une seule et même famille, créés par le même Père très bon, rachetés par le même Sauveur et appelés au même héritage éternel

Certes c'est bien la doctrine le l'exhortation de l'apôtre Soyez un seul corps et un seul esprit, comme vous avez été appelés à une seule espérance dans votre vo-

(A suivre page 3)

## M. E. W. BEATTY ET LES PROBLEMES DU CANADA

M. E. W. Beatty, C.R., président du C.P.R. a été l'hôte du Club Canadien de Québec et a parlé de quelques-uns de nos problèmes nationaux. M. Beatty a confiance dans l'avenir du pays et il croit que l'immigration est des meilleurs moyens pour aider au développement du pays. Il recommande cependant un choix très judicieux des immigrants.

Le président du C.P.R. avant de dire ce dont le pays a besoin rappelle d'abord ce que nous possédons. "Peu de pays, dit-il, ont été favorisés par la Providence autant que le Canada. Les richesses connues de notre pays consistent en millions d'acres de terres très fertiles, en forêts, en mines et pêcheries et l'espoir d'un grand développement industriel."

M. Beatty met en regard de ces richesses, les obligations du pays. Les dettes nationale, provinciale, et municipale sont élevées et non proportionnées à la population du Canada. Mais ce manque de proportion n'est qu'accidentel. "Et si vous me demandez ce qu'il y a de mal au pays, je répondrai: absolument rien". M. Beatty a foi dans l'avenir du Canada. Nous n'avons que neuf millions de population et nous devons songer à augmenter celle-ci. Pour bien comprendre la nécessité de l'immigration il faut considérer les besoins des terres qui attendent les colons. On estime que 25,000,000 d'acres de terres fertiles, placées à quinze milles des chemins de fer actuels, demeurent inexploitées.

Avec une augmentation de population, la question du tarif serait facilement réglée, les distances seraient abolies et le peuple canadien dispersé sur notre immense territoire se sentirait plus uni. L'Est et l'Ouest s'entendraient mieux.

M. Beatty rappelle les conditions qui existaient aux Etats-Unis de l'Est et de l'Ouest du pays. Les grandes provinces de l'Est ont été créées par les pionniers; après avoir été essentiellement agricoles, les provinces de Québec et d'Ontario sont devenues les plus grands centres industriels du pays. La prospérité de ces centres dépend de leur facilité de production pour la consommation nationale et l'exportation. Plus la consommation nationale sera forte, plus la production augmentera et c'est pourquoi les industriels devraient être en faveur d'une forte immigration qui créeraient de nouveaux marchés pour les produits canadiens.

L'Ouest possède d'immenses terres mais peu de population et d'industries. Et c'est pourquoi à la fin de la guerre civile la population de ce pays fut sauvée par le développement intensif des prairies de l'Ouest américain. En l'espace de dix ans, les Etats-Unis ont laissé entrer dans leur pays plus de trois millions d'immigrants.

Au Canada, en 1921, 67,000 immigrants sont venus s'établir ici en 1922 il y en eut 70,000 et en 1923, 137,000 et on estime que durant cette même période, 237 mille canadiens ont quitté le Canada. On estime que l'augmentation de la population fut de 15 à 17 par mille.

Les chemins de fer ont raison de demander une plus forte population car actuellement il y a un mille de chemin de fer en opération pour chaque 236 personnes. L'immigration est un problème vital, mais il est moins important que celui de l'économie nationale à l'heure actuelle.

M. Beatty croit que toutes les dépenses devraient être faites en regard de trois principes, à savoir: ces dépenses sont-elles nécessaires pour la sureté publique, produiront-elles plus de revenus et sont-elles nécessaires dans l'intérêt public.

Il croit que les dépenses du pays devraient être diminuées. Il en vient à parler ensuite du C.P.R. qu'il qualifie d'entreprise nationale et fait remarquer que cette organisation doit subir actuellement la concurrence du gouvernement dont elle tient ses pouvoirs. Il voudrait que le peuple canadien rappelle tout ce que le C. P. R. a fait pour le développément du pays et son progrès.

La Presse



## AU PIED DU MUR

Le travail accompli par les experts consciencieux et impartiaux qui viennent de déposer leurs conclusions unanimes met l'Allemagne au pied du mur.

L'Allemagne doit payer. Sur ce point, depuis la fin de la guerre, pas de discussion. C'est un principe élémentaire de morale que celui qui cause un dommage le répare.

Mais l'Allemagne peut-elle payer? Ici, la discussion restait ouverte. Certains affirmaient que ce n'était pas la bonne volonté qui faisait défaut; c'était la possibilité. La décision des experts tranche le débat: l'Allemagne peut payer.

Il est enfin un troisième point, sur lequel le rapport des experts apporte d'utiles lumières: comment l'Allemagne peut-elle payer ce qu'elle doit? Les experts proposent un plan précis, que les gouvernements certes, sont en droit d'amender, mais qui constitue déjà une base de discussion fort intéressante. Un fois l'accord réalisé, si l'Allemagne ne s'exécute pas, pourra-t-elle encore invoquer les mauvaises raisons qu'elle a mises en avant jusqu'ici?...

S'il était vrai, comme l'ont répété calomnieusement des adversaires que la France ne fut entrée dans la Ruhr qu'avec l'intention bien arrêtée de n'en jamais sortir, on comprendrait qu'il lui en coutât de satisfaire à cette clause du rapport des experts.

Mais il n'en est rien. La France ne poursuit aucune visée impérialiste: elle ne cherche que la récupération des sommes qu'elle a déjà versées, et qu'elle devra verser encore, pour la restauration de ses régions dévastées. Elle réclame justice, rien de plus.

Elle ne pourrait même que se féliciter de voir se reconstituer, à l'occasion du travail des experts, et sur une methode pratique, effective, pour faire payer l'Allemagne, l'union des Alliés, voire une sorte de large union internationale.

En effet, une fois souscrit l'emprunt international preconisé par les experts, la dette allemande, dont la France, et pour cadse, hélas, a la plus granle part, se trouverait en quelque façon, "internationalisée" une Allemagne qui continuerait à se dérober à ses engagements léserait les intérêts de toutes les nations où elle aurait trouvé des prêteurs. Faut-il ajouter que ces nations, agissant de conrert, seraient plus facilement qu'une seule d'entre elles, fut-ce la plus forte créancière, en mesure de se faire rendre justice?

Pour toutes ces raisons, la France ne peut qu'accueillir avec satisfaction l'oeuvre des experts.

Et l'Allemagne est au pied du mur...

X Y Z

## LA DEMOCRATIE CHRETIENNE

(Suite de la page 1)

cation. Il y a un seul Seigneur, une seule foi et un seul baptême, un seul Dieu et Père, qui est au-dessus de tous et au milieu de toutes choses et en nous tous. Aussi, à cause de l'union naturelle du peuple avec les autres classes de la société, union dont la fraternité chrétienne rend les liens encore plus étroits, ces classes elles-mêmes ressentent l'influence de tous les soins empressés apportés au soulagement du peuple, d'autant plus que, pour obtenir un bon résultat, il est convenable et nécessaire qu'elles soient appelées à prendre leur part d'action comme nous l'expliquerons plus loin.

Loin de nous aussi la pensée de cacher, sous le terme de démocratie chrétienne, l'intention de rejeter toute obéissance et de dédaigner les supérieurs légitimes. Respecter ceux qui, à un degré quelconque, ont l'autorité dans l'Etat, et leur obéir, quand ils commandent des choses justes, la loi naturelle et la loi chrétienne nous en font une égale obligation. Mais pour que cette soumission soit tout à la fois digne d'un homme et digne d'un chrétien, il faut la témoigner du fond du coeur par devoir, "par conscience" comme nous en a averti l'apôtre, lorsqu'il a formulé ce précepte: "Que toute âme soit soumise aux puissances supérieures" (Léon XIII, Graves de communi, t. VI p. 211).

La Presse

## DOULEURS DANS LA POITRINE

"Ma femme souffrit de douleurs dans la poitrine pendant dix ans", écrit M. St. Czepulkowski de Philadelphie, Pa.

"Aucun docteur n'a pu l'aider et aucun médicament ne la soulagea. Elle emprait chaque jour. Elle prit alors du Novoro du Dr. Pierre. Après une bouteille de ce remède et elle se sentit bien mieux et quelques bouteilles de plus la guérirent complètement". Le secret du succès de ce remède végétal repose sur ce fait qu'il agit à la racine du mal, les impuretés du sang et du système. Pour cette raison il ne manque jamais son effet et souvent aide quand d'autres remedes ont été sans résultat. Ce n'est pas un médicament de pharmacien, des agents spéciaux le procurent. Ecrire au Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livrés exempt de droits au Canada.

M. F-X. Michelin, de Trois-Rivières, P.Q., est très heureux d'avoir pris les

# PILULES MORO

## Il était affaibli et souffrait de rhumatisme

M. FRANÇOIS-X. MICHELIN
133, rue Royale, Trois-Rivières, P. Q.

J'ai été des plus satisfait des bons effets des Pilules Moro que j'ai employées parce que j'étais fatigué, bien affaibli et que je souffrais terriblement de rhumatisme dans les articulations. Je jouis maintenant d'une bonne santé, malgré mes soixante-dix ans, et je recommande fortement les Pilules Moro à tous les hommes qui sont affaiblis et souffrent comme j'ai moi-même souffert. M. François-X. Michelin, 133, rue Royale, Trois-Rivières, P. Q.

L'épuisement c'est l'état particulier d'un homme qui se sent affaissé, manque d'énergie, dont les fonctions de l'estomac, des reins et des autres organes se ralentissent. Les Pilules Moro sont le meilleur moyen de combattre l'épuisement. Les hommes qui les ont employées, parce qu'ils en sont satisfaits, les recommandent à leurs amis.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50 sous la boite.

COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 274, St-Denis, Montréal.

# PATENTS

Envoyez dessein-photo ou modéle de votre invention pour recherche actuelle ou rapports gratuits concernant la possibilité de patente. La liste des inventions voulues par les manufacturiers est envoyée gratis sur demande.

LA CIE RAMSAY
373 rue Bank, Ottawa

# INVENTIONS

**Protégées en tous pays**

Si vous avez une invention à développer et a protéger, une marque de commerce à faire enrégistrer, veuillez communiquer avec nous.
Nous nous chargerons de faire pour vous les recherches nécessaires. Nous vous aiderons de nos conseils et nous vous donnerons tous les renseignements que vous désirez.

PIGEON & LYMBURNER
AUTREFOIS
PIGEON, PIGEON & DAVIS
Edifice "Power" MONTREAL

N'essayez pas d'apaiser momentanément une toux récalcitrante en faisant des expériences sur vous-même. Prenez de

## L'Allen's Lung Balsam

et le soulagement se produira sûrement. Il guérit les pires récalcitrants de toux, froids mal de gorge ou inflammation des bronches.

En vente chez tous les pharmaciens.

DAVIS & LAWRENCE CO. Montreal.

Servez-vous du Savon Sec de Lever (une poudre) pour laver vos lainages et vos flanelles—et vous en serez satisfaits. 39

## La Toux est Dangereuse

—elle augmente l'irritation et répand l'infection. Les premières doses du Sirop Mathieu apportent un soulagement immédiat, même aux toux les plus enracinées. Peu d'ordonnances sont aussi efficaces. 4-922

SIROP MATHIEU de Goudron et d'Extrait de Foie de Morue
CASSE LA TOUX

Pour un rhume fiévreux on recommande les Poudres Nervines Mathieu avec le Sirop. Elles calment la fièvre et arrêtent les douleurs dans les membres et le dos. En vente partout, 25c. la boite.

# AVIS

Les Soeurs de l'Hôpital St-Boniface donnent avis au public que l'Hôpital ouvrira un dispensaire pour les malades du dehors le 15 mai prochain.

Ce dispensaire se trouvera dans l'aile sud de l'hôpital; sa porte d'entrée, donnant par le dehors, est tout à fait à l'extrémité de la dite aile, et fait face à l'avenue Taché.

**JOURS ET HEURES DES DIFFERENTS SERVICES**

| | | |
|---|---|---|
| Tous les jours: | Médecine, | de 10.30 à 11.30 a.m. |
| | Chirurgie, | de 11. à 12. a.m. |
| | Pédiatrie | de 9.30 à 10.30 a.m. |
| Mardi: | Urologie | de 1. à 2. p.m. |
| Lundi, mercredi et vendredi: | Ophtalmologie | de 11. à 12. a.m. |
| Lundi et vendredi: | Orthopédie | de 11. à 12. a.m. |
| Mercredi: | Gynécologie | de 11. à 12. a.m. |
| | Hygiène maternelle, Clinique | de 3. à 4. p.m. |

Par ordre,
Hôpital St-Boniface.

St-Boniface, Man.,
ce 15 avril, 1924. (4 ins.)

Dewar's WHISKY
THE SPIRIT OF PURITY

ROUGE
BLEU

## Regardez la Tête

La tête brillante, *coiffée de bleu, couronnée de rouge* est l'apanage exclusif grâce auquel vous pouvez toujours reconnaître l'allumette Feuille d'Erable.

*Valant bien 15c la boite*

Cette tête distinctive signifie pour vous: Que ces allumettes représentent le maximum de sécurité et de certitude. Toujours fiables—Non empoisonnées—Ne faisant jamais tison—La sorte d'allumette que les rats ne rongeront pas. Plus fortes, plus longues, meilleures et différentes.

Remarquez bien cette tête *coiffée de bleu, couronnée de rouge.* Le symbole de l'excellence en allumettes.

*Aussi en boites de poche 2 pour 5c.*

ALLUMETTES FEUILLE d'ERABLE
*Meilleures et différentes*
THE CANADIAN MATCH CO LIMITED, MONTREAL

LES PRODUITS
# CRESOBENE

Balsamiques — Antiseptiques — Germicides

Contre les toux chroniques et aiguës, les bronchites, laryngites, rhumes, grippe et maux de gorge.

SIROP, 25 sous — CAPSULES, 50 sous.

*Envoyés par la malle.*

CIE DES CAPSULES CRESOBENE, 274, rue St-Denis, Montréal

# SHILOH

Arrête promptement les toux, guérit les rhumes, soulage la gorge et les poumons. 60 cents

# POUR VOS TRAVAUX D'IMPRIMERIE

## L'Imprimerie est un Art

Dans l'imprimerie comme tous les métiers d'art il y a un cachet spécial a donner au travail. Cet art ne s'achète pas et surtout ne s'improvise pas, il s'acquiert après de longues années de travail. Il faut savoir donner à tel ou tel ouvrage, telle ou telle apparence; par exemple une carte d'affaire qui sera disposée comme un prospectus, ou une entête de lettre qui ressemblera à une affiche, non seulement ne frappera pas l'attention mais choquera l'oeil. Il est reconnu qu'une annonce bien faite, une conception originale dans la confection d'un programme, ou d'un travail de fantaisie attire l'attention et rapporte des profits certains. Nous nous efforçons de donner à notre clientèle ce cachet dans l'exécution de leurs travaux et pour cela nous n'épargnons pas notre peine. Nos clients nous trouverons toujours prêts à leur faire des suggestions, ou faire des ébauches et nous garantissons une originalité parfaite dans la disposition typographique, une apparence luxueuse dans les couleurs et l'impression, et avec cela un service rapide et des prix convenables. Ceux qui ont bien voulu nous donner une commande d'essai dans le passé sont maintenant devenus nos meilleurs clients.

Ecrivez pour nos prix avant de placer vos commandes

## Nous ne spécialisons dans aucune ligne en particulier, mais nous satisfaisons dans toutes

ENTETES DE LETTRES — BILLETS DE TOMBOLA
LISTE DE PRIX — LIVRES — PUBLICATIONS — PROGRAMMES
RELEVI DE COMPTE — CARTES D'AFFAIRES
CIRCULAIRES — AFFICHES — ENVELOPPES — FACTURES
ET AUTRES TRAVAUX D'IMPRIMERIE

**TRAVAUX POUR MUNICIPALITE**

ROLES D'EVALUATION — LISTES D'ELECTEURS
RAPPORTS FINANCIERS ET REGLEMENTS
ET AUTRES FORMES DE COMPTABILITE

Les ateliers de notre imprimerie ont un outillage moderne permettant de donner a notre clientele le maximum de satisfaction, des prix moderes et un service irreprochable.

# "LE MANITOBA"

42 Avenue Provencher, St-Boniface, Manitoba

## LE CANADA TRAHI

(Suite de la Page 1)

turité sont vouées à la mort, du moins dans les provinces sus-mentionnées, par les vers, les perce-bois, le champignon, le feu ou le vent — toutes ces causes combinées compléteront l'oeuvre de destruction en moins de dix ans, sans compter que le feu peut compléter la destruction en moins de la moitié de ce temps; car il ne faut pas oublier que malgré nos mesures, si vantées, de prévention d'incendie, nos pertes par le feu augmentena chaque année dans des proportions alarmantes, l'année dernière ayant été la pire dans l'histoire de l'Est du Canada.

Les autorités provinciales de Québec estiment les pertes par le feu, en 1923, dans cette province, à trois millions d'acres, tandis que les estimés de personnes qui n'ont rien à faire avec le gouvernement, se chiffrent à beaucoup plus; dans la province d'Ontario, les chiffres du gouvernement, pour la même période, sont de deux millions cent mille acres — une perte de cinq millions cent mille acres — formant une perte de plus de cinq millions d'acres pour deux provinces, dans une saison, et par le feu seulement, sur une superficie de 400 milles de longueur par 20 de largeur. Le Nouveau-Brunswick a aussi eu à souffrir de ce chef, la plus grande perte depuis la Confédération.

La plupart des gens me demandent la cause de cette situation alarmante. La réponse est bien simple: exploitation désordonnée de nos forêts pour le gain immédiat, sans égard pour l'avenir. L'on a coupé le bois sain, les arbres parfaits, laissant ceux de qualité inférieure de sorte qu'après chaque coupe, nos forêts ont diminué en qualité à un point que ce qui reste aujourd'hui, qui n'a pas été détruit, est composé en grande partie de rebuts, dont 75 pour cent, au moins, sont malades. En plus, on a laissé s'accumuler dans la forêt, les têtes et les déchets des arbres, ce qui constitue un véritable foyer de champignon et d'insectes et est une menace aussi grande à la vie des forêts que ce le serait pour nous si les gens jetaient les vidanges dans la rue, céant ainsi un véritable foyer pestilentiel. Ceci se continue malgré les avis de nos forestiers, nos entomologistes et nos pathologistes qui, dans le passé, ont été considérés comme des toqués et des pessimistes, tandis qu'il n'existe pas, parmi tous les techniciens, au Canada, aujourd'hui, un corps d'hommes plus loyaux, plus consciencieux et moins rétribués.

J'ai demandé, en vain, au Gouvernement de donner à ces hommes la reconnaissance et la rétribution qu'ils méritent. Lorsque j'ai demandé cela au Gouvernement, on a toujours donné la même réponse: économie; cette réponse n'existe pas lorsque le Gouvernement dépense des millions de dollars pour bâtir des quais pour les Compagnies Américaines de Papier, afin qu'elles puissent expédier, par eau, leur bois brut en dehors du pays, d'une manière moins dispendieuse, privant de ce fait les chemins de fer nationaux d'une grande source de revenus; le Gouvernement ne crie pas à l'économie, quand pour s'assurer la victoire dans un seul comté, il est prêt à dépenser un million deux cent mille dollars pour ériger un élévateur dans une ville où il en existe déjà un dont on ne se sert pas; le Gouvernement ne crie pas à l'économie quand il propose de dépenser des millions de dollars dans l'achat de l'Hôtel Scribe, et ainsi de suite "ad nauseum".

Plus nous approchons de la fin de l'approvisionnement de nos forêts, plus les services de ces techniciens seront en demande, et si le Gouvernement ne prend pas connaissance de ce fait manifeste, et ne donne pas à ces hommes la rétribution qu'ils méritent, le pays perdra leurs services par leur emigration dans la république voisine où la valeur e tla nécessité de ces protecteurs expérimentés des forêts, sont plus appréciées de jour en jour. Je conseille à ces hommes de se grouper en un corps solide et de faire grève pour avoir un meilleur salaire. C'est un devoir qu'ils se doivent à eux-mêmes, à leur famille et à leur pays, car aucun homme ne peut donner le meilleur de lui-même lorsqu'il est continuellement hanté par le cauchemar que sa famille peut être laissée dans le besoin et souffrir de dures privations. Il devient un temps où la patience et le sacrifice cessent d'être une vertu.

Il n'y aurait personne pour prendre leur place car il faut des années pour faire un forestier, un entemologiste ou un pathologiste et sous ce rapport cette classe de service public est une position unique car un pays qui n'aurait pas aujourd'hui un service forestier serait comme une ville privée de département des incendies; de sorte que la seule chose à faire serait, pour la Société des Ingénieurs Forestiers de convoquer une assembleé, de fixer une échelle de salaire raisonnable pour les différentes positions et de faire sa demande au Gouvernement. Une autre réforme très nécessaire consiste à leur permettre de donner toutes informations au public en ce qui regarde la vraie position forestière au Canada, tandis qu'aujourd'hui, bien que le public paie pour sustenter cette organisation, il n'a pas le droit de recevoir un rapport complet des travaux qu'elle fait. Le Gouvernement est devenu une organisation tellement secrète que ses forestiers n'ont pas le droit de publier la moindre petite feuille sur la question forestière, avant qu'elle été censurée par ces autocrates. Il n'y a pas un seul forestier au Canada, connaissant la vraie position forestière, qui oserait mettre le public au courant de cette vraie position. Le peuple ne doit pas s'alarmer, en d'autres termes, si la maison d'un homme est en feu on ne doit pas le déranger, mais le laisser bruler. Le Gouvernement ne veut pas la moindre intervention dans l'exploitation libre et entière des ressources naturelles du Canada, surtout si cette intervention doit nuire aux intérêts de ses amis américains. L'esprit d'initiative a été éliminé de cette organisation à tel point que ses membres ont peur de prendre la moindre initiative et que moins ils en font, en dehors des affaires de routine, plus ils plaisent à leurs maitres absolus.

Je ne suis pas partisan des grèves ordinaires, parce que je crois qu'elles ne sont pas toujours justifiées, mais celle-ci ne serait pas une grève contre une industrie, mais bien plutôt une grève en faveur de toutes les industries et tout simplement contre un gouvernement qui a été jugé et a failli à sa tâche, un gouvernement qui durant son premier terme d'office a reçu l'appui du peuple et de la presse plus que n'importe quel autre gouvernement canadien. Et je crois qu'en dehors des partisans pour qui le parti politique est tout, l'opinion presque générale de la presse est que pas un gouvernement depuis la Confédération n'a si lamentablement échoué. Je dis ceci avec beaucoup de regret et même de tristesse, à cause du fait que j'ai été toute ma vie un libéral, ayant Sir Wilfrid Laurier pour idole et Sir Lomer Gouin comme mon saint patron, mais quand le temps arrive où il est nécessaire de décider entre patrie et partisannerie, il n'y a pas d'alternative pour un canadien loyal.

(A suivre).

Frank J. D. BARNJUM

Montréal, 26 avril 1924.



## ILS SONT SI RICHES !

C'est la réponse toute prête quand on parle des Jésuites. Elle se prononce sur le ton de l'exclamation. Souvent elle s'accompagne d'un geste de surprise ou d'admiration sceptique.

C'est un vieux préjugé. Et, comme tous les préjugés vieillis, il est difficile à déraciner — surtout chez ceux qui ont intérêt à le voir refleurir.

On l'a réfuté bien des fois — non parce que c'est mal d'être riche, mais parce que ce n'est pas bien de laisser circuler un mensonge. Depuis surtout que les anciens élèves du Collège Sainte-Marie ont inauguré leur campagne de souscription publique pour la construction d'un nouveau collège à la Côte-des-Neiges, les solliciteurs et chefs d'équipe de cette campagne ont été maintes fois accueillis par le : "Ils sont si riches".

Eh bien, les Jésuites ne sont pas riches. On peut même dire qu'ils sont pauvres. La province des Jésuites du Canada — dont l'administration est distincte de celle du collège Sainte Marie, pour lequel on sollicite en ce moment — possède des propriétés. Elle vient même d'en vendre une à l'Université de Montréal, et l'on sait à quelles généreuses conditions. Mais il lui faut soutenir des missions, des écoles industrielles pour les sauvages, des douzaines de maisons ou d'oeuvres qui exigent tous ses revenus et la laissent souvent avec des déficits.

Voila pour la richesse de la Compagnie au Canada. Et nous sommes surs de ce que nous écrivons.

Nous ne sommes pas moins sur que le collège Sainte-Marie ne possède pas l'argent suffisant pour bâtir le collège que Mgr Gauthier demande et espère, que les pères et mères de famille appellent de tous leurs désirs, que les Jesuites ont le droit d'attendre, et qu'il convient de leur fournir si nous voulons qu'ils continuent parmi nous la haute education propre à leur Compagnie. Les quelques dollars payes par les écoliers de la rue Bleury n'ont jamais permis aux Pères de faire fortune. Ceux qui savent ce que ça coute pour y étudier et le menu servi à nos enfants, se demande plutôt par quel prodige d'économie le Procureur, S.J., parvient à boucler son budget. Les pensionnaires y consomment la valeur de ce qu'ils paient.

Le collège, son musée, ses cabinets de physique et de chimie, les bibliothèque constituent, il est vrai, une richesse. Mais cette richesse est toute au service des enfants. Aux Jésuites eux-mêmes, leur vieille maison ne rapporte guère que des réparations à faire, un mobilier à renouveler, des taxes à payer. Chacun d'eux n'a, pour toute richesse à son usage, qu'une couple de chaises, une table boiteuse, un prie-Dieu, une petite chambre dont se contenterait à peine un déshérité de la fortune.

Et, malgré cela, les Pères du Gésù trouvent moyen d'instruire beaucoup d'enfants gratuitement. Bon nombre d'autres y font leurs classes à moitié prix.

Plusieurs de leurs Anciens, parmi les plus brillants, sont fiers d'avouer qu'ils ont été leurs protégés. D'autres le sont actuellement et donnent, par leurs talents, les plus belles espérances. Il est venu à notre connaissance, malgré la modestie où l'oeuvre s'est longtemps cachée, que certains Pères emploient toutes les aumônes de leurs ministères et s'imposent, en dehors de leurs emplois ordinaires des conférences et autres travaux afin de grossir le fonds pour les enfants pauvres.

Plus d'une fois ces Jésuites "si riches", pour avoir mieux surveillé le bien spirituel des autres que leurs intérêts matériels, ont été menacés d'une crise financière. Et, pourtant, c'est la première fois, après trois cents ans de services rendus, qu'ils demandent au public de leur venir en aide. Et ils le demandent, comme l'ont fait l'Université de Montréal, l'hôpital Notre-Dame et plusieurs autres collèges de la province, non pour eux-mêmes, mais pour les nôtres, — pour avoir l'air, le site, le toit, les moyens, enfin, de nous consacrer leurs talents et de nous former une jeunesse saine et forte, digne des ambitions de nos familles, du Canada et de l'Eglise.

A le bien prendre, c'est notre oeuvre propre que les Jésuites et leurs Anciens nous sollicitent d'accomplir en ce moment. Nos souscriptions assurent l'oeuvre, nécessaire à l'autre.

Quand à l'autre, l'oeuvre éducationnelle, morale, scientifique, nationale, soyons sans inquiétude —Les Jésuites ne sont pas riches en argent, mais avec des fortunes d'expérience, de bonne volonté, de méthodes traditionnelles, de science — ils s'en acquitteront comme ils l'ont fait chez nous depuis trois siècles, et ailleurs depuis toujours.

La Presse